

La requalification de l'avenue Jeanne d'Arc, un projet indispensable pour la vie du quartier

L'avenue Jeanne d'Arc est aujourd'hui dans un piteux état : trottoirs défoncés, chaussée remplie de nids de poules, absence de cheminement sécurisé pour les vélos...

Aussi, l'ADTC se réjouit du projet de réhabilitation porté par Grenoble Alpes Métropole et la ville de Grenoble.

En effet, ce projet ambitieux permettra à l'ensemble de la population de se déplacer facilement et en sécurité, que ce soit pour accéder aux écoles (Clémenceau, Jules Ferry, Chatelet), aux collèges Vercors et lycée Argouges, au marché de l'Abbaye ou aux nombreux commerces de l'avenue.

Des déplacements à pied enfin confortables et sécurisés

Les habitantes et habitants, attendent avec impatience de pouvoir se déplacer en sécurité sur des trottoirs enfin carrossables pour les poussettes, les personnes âgées et celles à mobilité réduite. Par exemple, Florence, mère de famille habitant l'avenue "je me réjouis de l'élargissement des trottoirs car trop souvent, je suis obligée de descendre sur la rue parce qu'ils sont trop étroits pour la poussette. Et là je me retrouve avec un bébé et une enfant à côté de moi, doublée par des voitures qui roulent vite, on se fait frôler par les bus, j'ai peur pour mes enfants".

De plus, les trottoirs sont aujourd'hui trop souvent envahis par des voitures, ce qui oblige là encore les passants à marcher sur la chaussée. Cette situation est d'autant plus dangereuse qu'avec la ligne 16 de bus une population intergénérationnelle se déplace, enfants, ados, personnes âgées, personnes avec des courses etc, il est donc indispensable que ces personnes soient en sécurité.

Et les 95 arbres plantés contribueront à rendre le quartier sympathique à vivre en luttant contre les îlots de chaleur l'été.

Enfin un aménagement cyclable sur l'avenue Jeanne d'Arc pour toutes et tous !

Les cyclistes également ne sont pas oubliés du projet avec une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle qui assurera des déplacements sécurisés, séparés des voitures et des bus, mais aussi des piétons afin d'éviter les conflits d'usage.

Concernant cette piste cyclable, l'ADTC demande qu'elle soit prolongée jusqu'à l'avenue de Valmy afin de permettre aux cyclistes de rejoindre en sécurité la Chronovélo 1 Meylan - Fontaine puis le centre-ville de Grenoble, le campus et le CHU. Par ailleurs, l'installation de places de stationnement pour les vélo-cargos et vélos trans-palettes au niveau du marché de l'Abbaye serait bienvenue et nécessaire.

Enfin, une augmentation du nombre de places de stationnement PMR (Personnes à Mobilité Réduites), la réalisation de places de livraison pour les commerçants comme les riverains pour une meilleure rotation et la pose de nombreux arceaux à vélo sont des mesures qui permettront un meilleur accès aux commerces pour tout le monde en limitant les voitures ventouses qui aujourd'hui sont un frein à une activité commerciale dynamique.

Compte tenu de tous ces éléments, l'ADTC soutient ce projet et milite pour un prolongement de la piste cyclable jusqu'à l'avenue de Valmy.